

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 DEC 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19. 0755 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves sportives au concours direct de recrutement de trois(03) élèves Inspecteurs des Eaux et Forêts/Femmes, session 2019.

Ce sont :

**INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS/FEMMES**

**ADMISSIBLES**

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	FATAOU SALIATU	000112	B3415736	21/03/88
2	GASSAMBE MANDINA	000079	B5733425	08/11/97
3	GNISSIEN DJENEBA	000159	B5404687	23/07/92
4	ILBOUDO SAFIETOU	000008	B4231259	22/11/92
5	KERE KIRGALOU	000036	B2414042	27/03/88
6	KI ALIATOU YASMINE	000099	B5654149	25/08/90
7	NANA RAGNAGUENEWINDE SYLVIE	000081	B3407648	02/11/90
8	SAWADOGO JEANNE	000048	B1375208	31/12/90
9	SIMPORE RAMATA	000040	B2313069	06/02/85
10	SOMA HOROKIA	000157	B10772720	06/12/87
11	YARO JACQUELINE	000064	B12307473	22/10/89
12	ZEBE SAMIRATOU	000095	B4619564	06/06/96
13	ZOURE AÏCHATA	000156	B2135410	02/12/89

Arrêté la présente liste à 13 admissibles.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou, le lundi 16 décembre 2019, au Camp Général Aboubacar Sangoulé Lamizana à partir de 06h.

Elles devront se présenter à jeun munies de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier de candidature et du récépissé d'inscription.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**Souleymane LENGANE**